



Le Bas-Chablais *parlons-en!*

Présentation et échanges
autour du volet réglementaire du PLUi

RÉUNIONS PUBLIQUES

→ **BRENTHONNE**

mardi 5 mars
à 20 heures
à la salle des fêtes

→ **DOUVAINE**

mercredi 6 mars
à 20 heures
à la salle du Coteau

→ **SCIEZ**

jeudi 7 mars
à 20 heures
au CAS



Les 17 communes du Bas-Chablais se sont associées fin 2015 pour mener à bien un développement harmonieux du territoire, à travers l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, désormais portée par Thonon Agglomération.

Où en sommes-nous ?



De nouveaux rendez-vous pour s'informer et participer

Le travail de ces derniers mois a porté sur la traduction réglementaire du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du territoire. Celle-ci aboutira à l'élaboration d'un règlement et de plans de zonage: ces documents fixeront les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols, délimiteront les zones urbaines ou à urbaniser, et les zones naturelles ou agricoles et forestières à protéger, afin de répondre aux besoins du territoire, dans le respect de la législation.

Le projet de règlement et le zonage seront arrêtés en juin 2019, ouvrant une dernière étape réglementaire d'enquête publique à l'automne prochain. Avant cela...

Venez vous informer et échanger sur la philosophie et les orientations retenues pour définir le règlement et les plans de zonage dans les différents secteurs du Bas-Chablais*

→ BRENTHONNE

mardi 5 mars à 20 heures
à la salle des fêtes
(voie communale n° 5)

→ DOUVAINE

mercredi 6 mars à 20 heures
à la salle du Coteau
(avenue du Stade)

→ SCIEZ

jeudi 7 mars à 20 heures
au CAS (Centre d'animation
culturel et sportif,
route d'Excenevex)



* Trois dates vous sont proposées pour favoriser la participation du plus grand nombre, le programme de chacune des réunions étant globalement commun.

THONON
agglomération
www.thononagglo.fr



Accès libre
Plus d'informations
au 04 50 31 25 00